

COMMUNE : Seysses

Membre de (1) : Muretain Agglo

Communes
de 1 000 habitants et plus

ANNEXE 1 AU PROCÈS-VERBAL
MODÈLE A ou B

ÉLECTION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX (2) ET DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

FEUILLE DE PROCLAMATION n°1/1

annexée au procès-verbal du recensement général des votes (3)

Nom des listes de candidats au conseil municipal	Nom et prénoms des conseillers municipaux élus	Nom et prénoms des conseillers communautaires élus (4)
Liste conduite par Jérôme Bouteloup "Seysses Ensemble"	BOUTELOUP Jérôme	BOUTELOUP Jérôme
Liste conduite par =	BENSOUICI Malika	BENSOUICI Malika
Liste conduite par =	STRELLER Philippe	STRELLER Philippe
Liste conduite par =	GRANDSIMON Magalie	GRANDSIMON Magalie
Liste conduite par "	BERLUTEAU Xavier	
Liste conduite par "	DESTARDINS Marine	
Liste conduite par "	ZERBIB Didier	
Liste conduite par "	BENESSE Michèle	
Liste conduite par "	LACASSAGNE Cédric	
Liste conduite par "	KOFFEL Marie-Angèle	
Liste conduite par "	VITULLI Fabio	
Liste conduite par "	CARRA Morgane	
Liste conduite par "	SICARDON Jérôme	
Liste conduite par "	BARRERE Françoise	
Liste conduite par "	HOANG Si Tat	
Liste conduite par "	BEC Sonia	
Liste conduite par "	LATI Selma	
Liste conduite par "	CASSAING Sylvie	
Liste conduite par "	RIGAL Philippe	
Liste conduite par "	RICHARD Elodie	
Liste conduite par "	DIORSO Alain	
Liste conduite par "	BELHANDOUZ Souia	
Liste conduite par "	JOHEL Jean-Paul	
Liste conduite par "	MIROUZE Jeanne	
Liste conduite par "	CELIE Florian	
Liste conduite par "	SICCIAC Harstavola	
Liste conduite par "	DURET Gille	
Liste conduite par "	JACKIEWICZ Clara	
Liste conduite par Vicky Vallier "Seysses d'avenir"	VALLIER Vicky	
Liste conduite par "	LAUSSU Julien	
Liste conduite par "	GONZALEZ Cynthia	
Liste conduite par "	CUQ Christian	
Liste conduite par "	MALEPLATE Françoise	

Fait à Seysses, le 15 mars 2025

Le président

Les représentants des listes de candidats,

Les membres du bureau,

- (1) Indiquer le nom de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre. Pour les communes membres de la Métropole de Lyon, indiquer « Métropole de Lyon ».
- (2) A Paris, des conseillers de Paris
- (3) Dans les communes de 30 000 habitants et plus, utiliser plusieurs feuilles de proclamation. Les listes sont énumérées dans l'ordre décroissant du nombre de suffrages qu'elles ont obtenus. Les élus municipaux sont énumérés dans l'ordre où ils figurent sur chaque liste des candidats au conseil municipal. Les élus communautaires sont énumérés sur la même ligne que leur élection en tant que conseiller municipaux.
- (4) Pour les communes membres de la Métropole de Lyon, cette colonne n'a pas à être renseignée.